

Rapport de la commission des sports chargée d'examiner la motion du 16 janvier 2018 de M^{mes} et MM. Ariane Arlotti, Brigitte Studer, Morten Gisselbaek, Albane Schlechten, Héléne Ecuyer, Alfonso Gomez et Annick Ecuyer: «Promouvoir les pratiques sportives des femmes».

Rapport de M. Vincent Milliard.

Cette motion a été renvoyée à la commission des sports le 17 avril 2019. Elle a été traitée, sous la présidence de M. Antoine Maulini, les 17 octobre, 19 décembre 2019 et 23 janvier 2020. Les notes de séance ont été prises par M^{mes} Laura Kiraly, Camelia Benelkaid et Aurélia Bernard, que le rapporteur remercie pour la qualité de leur travail.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les résultats de l'enquête réalisée récemment par la Ville de Genève: «Genre et sports»;
- que 70% des ressources allouées aux activités sportives subventionnées sont utilisées par des hommes;
- que les activités sportives majoritairement masculines sont davantage subventionnées que les activités sportives majoritairement féminines;
- que les hommes bénéficient de 3 à 10 fois plus d'offres d'activités correspondant à un stéréotype de sexe que les femmes;
- que les hommes sont ainsi plus nombreux à bénéficier d'une aide publique par l'intermédiaire de leur association ou club sportif;
- que 30% des femmes ayant répondu à l'enquête disent avoir été témoins de propos ou de gestes sexistes et 26% en avoir vécu dans le cadre de leurs activités sportives. Cette proportion monte à 53% chez les étudiantes;
- que 43% des femmes ayant répondu à l'enquête pensent que le sport féminin bénéficie des mêmes avantages que le sport masculin,
- que 35% des femmes ayant répondu à l'enquête préfèrent les pratiques sportives non mixtes,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à organiser des cours qui s'adressent à tous les clubs subventionnés, afin de les inciter concrètement à devenir proactifs dans la lutte contre les discriminations et particulièrement les inégalités entre hommes et femmes. Pour ce faire, il est également proposé d'élaborer une charte.

Séance du 17 octobre 2019

Audition de M. Morten Gisselbaek, motionnaire

M. Gisselbaek dit qu'il s'agit d'une motion qui part du résultat de l'enquête réalisée par la Ville intitulée «Genre et sports», laquelle souligne que les deux tiers des financements vont vers des sports masculins, que les hommes bénéficient de plus d'aides publiques que les femmes, que ces dernières (30%) subissent ou ont été témoins de gestes sexistes dans le cadre de leur activité sportive. Il cite ensuite différentes statistiques mentionnées dans le rapport.

M. Gisselbaek souligne que cette motion souhaite corriger les résultats de cette enquête. La Ville y travaille déjà mais il s'agit de donner un signal de la part du Municipal pour aller vers plus d'égalité de traitement en termes d'investissement dans le sport et d'accompagner le développement du sport féminin. Il souligne que des stéréotypes tombent. Il cite le Mondial de football féminin et le Mondial d'athlétisme au Qatar où ce sont les femmes suisses qui ont brillé. Sur les quais, les joggeurs sont majoritairement des femmes. Ainsi, il y a des besoins réels. Or, ces derniers ne vont pas se résoudre du jour au lendemain car si le football féminin se développe cela demanderait des infrastructures nouvelles (p.ex. des vestiaires ou une logistique nouvelle au niveau des stades).

Le motionnaire rappelle qu'il s'agit d'une proposition qui concerne les clubs qui sont subventionnés par la Ville. Ces derniers se doivent de prendre les choses en main et cette proposition les incite à aller dans ce sens. L'idée est d'organiser des cours pour tous les clubs subventionnés, afin de les inciter à être proactifs dans la lutte contre les discriminations et plus particulièrement sur les inégalités entre les hommes et les femmes. Une autre idée est de créer une charte que les clubs signeraient et qui les engagerait à être plus actifs dans la lutte contre le sexisme et les formes de discrimination, afin que le sport soit ouvert à tous.

M. Gisselbaek rappelle qu'il s'agit d'une proposition de motion qui ne fait que donner un signal qui engagerait les clubs à aller dans ce sens.

Questions des commissaires

Un commissaire remarque que les footballeuses genevoises qui veulent pratiquer leur sport vont en France car les clubs à Genève qui offrent cette possibilité restent très rares. Il souligne qu'il adore cette motion mais qu'il souhaiterait savoir comment aller au-delà des intentions et apporter quelque chose de plus, alors que les salles intérieures dans les écoles et les salles communales sont majoritairement utilisées par des hommes pour leur pratique sportive.

M. Gisselbaek souligne qu'il s'agit d'un choix politique pour amener les clubs de foot à créer des équipes féminines. Il s'agirait aussi de dédier des terrains et

des vestiaires pour les femmes. Ensuite seulement, on se rendra peut-être compte que l'on manque de terrains de football mais il faut de toute façon agir contre cette inégalité de traitement qui n'a pas de raison d'être. La commission peut donner un signal pour dire que c'est une préoccupation du Conseil municipal qui permettrait de donner une impulsion.

Un commissaire aimerait avoir plus de précisions sur ce que signifient les pratiques sportives. Il demande s'il est plus important d'avoir les structures nécessaires pour que les femmes puissent s'entraîner ou l'égalité. Il souligne que c'est à double tranchant et demande ce que cette motion combat exactement.

M. Gisselbaek souligne que certains Cantons, à l'époque, justifiaient le fait de ne pas donner le droit de vote aux femmes parce que la place n'était pas assez grande pour que la Landsgemeinde puisse les accueillir. C'était une très mauvaise explication. L'égalité est un principe de base, qu'il y ait ou non suffisamment d'infrastructures à disposition. Cette égalité ne se fera pas du jour au lendemain. Il s'agit d'un processus qu'il faut appuyer.

Ce même commissaire demande si le motionnaire préconiserait des réservations des infrastructures en fonction du genre du stade.

M. Gisselbaek souligne que ce serait aux associations de s'organiser. Le problème le plus compliqué se poserait au niveau de la répartition et de l'utilisation des vestiaires. Il s'agit de faire des aménagements. Il souligne encore que l'étude 2016-2017 de la Ville «Genre et sports» a clairement montré que ces investissements sont un besoin.

Un commissaire demande si toutes les femmes, selon leur âge, sont prises en compte dans cette motion.

M. Gisselbaek répond par l'affirmative.

Cette même commissaire demande si des programmes spécifiques seraient prévus par les clubs pour les jeunes filles.

M. Gisselbaek répond que, comme pour les garçons, c'est aux clubs de décider. Cela dépend de la demande. C'est aux associations de voir comment se développer.

La commissaire souligne que ce n'est pas la même chose d'avoir des installations pour les femmes ou les jeunes femmes. Elle pense qu'on pourrait demander des programmes spécifiques pour les jeunes femmes.

Le motionnaire répond que chaque sport peut s'organiser comme il le souhaite, en fonction de la demande.

La commissaire demande si la subvention serait cautionnée à l'adoption d'une charte pour les associations qui s'engageraient à fournir une offre plus ouverte pour les femmes.

M. Gisselbaek répond effectivement qu'il s'agirait d'un moyen qui permettrait de lier la subvention à une démarche vers plus d'égalité dans l'accès aux sports.

Un commissaire souligne que la Ville ou l'Etat pourrait faire un effort pour les clubs qui seraient d'accord de créer des formations féminines.

M. Gisselbaek répond que cette proposition est envisageable, si on part du principe que les subventions devront augmenter au fur et à mesure qu'il y aura plus de pratiquantes.

Une commissaire souligne que la commission a, récemment, étudié un budget avec une ligne spécifique sur ces questions. Elle pense que les services du conseiller administratif, et le Service des sports en particulier, n'ignorent pas ces problématiques. Elle demande l'audition du conseiller administratif Sami Kanaan et de ses services pour comprendre, dans un premier temps, ce qui se fait déjà. La commissaire demande, en outre, si les femmes se sont plaintes que la Ville de Genève n'en faisait pas assez.

M. Gisselbaek répond que 53% des étudiantes se sont plaintes de gestes et de propos sexistes dans leur pratique sportive. Ce qui est demandé, c'est que les clubs s'engagent à en faire plus pour les femmes. Il s'agit de donner une impulsion de la part du Municipal. Il connaît personnellement des femmes qui se sont plaintes que la Ville ne faisait pas assez pour le développement du sport féminin.

Le président rappelle qu'il y a une responsable de l'égalité au niveau du Canton. Il demande s'il y en a une au niveau de la Ville de Genève.

M. Gisselbaek ne croit pas qu'il y ait une personne spécifique sur cet enjeu, au niveau de la Ville de Genève.

Le président souligne qu'il y a eu beaucoup de plaintes au niveau des vestiaires. Il y a le problème des terrains et le problème des équipes qui ne peuvent pas se former, à cause du manque de participantes. Il souligne qu'il y a énormément d'équipes seniors masculines, mais pas une grande demande de la part d'équipes de femmes seniors. La demande se trouve plus chez les équipes féminines juniors, dans tous les sports.

Le motionnaire souligne qu'il ne s'agit pas d'aller contre les associations mais qu'il s'agit de faire un travail avec elles.

Une commissaire rappelle que, dans certains domaines, il y a eu une évolution et qu'on constate aujourd'hui une majorité de femmes au détriment des hommes et ce, dans le domaine de la musique, de la danse, du chant, des chœurs. Elle demande si cette motion serait réversible si les inégalités s'inversent.

M. Gisselbaek répond positivement, tant qu'il s'agit d'égalité.

La commissaire souligne qu’il serait intéressant de répertorier les sports masculins et féminins, au niveau de la perception que les gens en ont.

Un commissaire dit que son parti trouve cette motion excellente et qu’elle arrive au bon moment. Ils proposent d’auditionner M^{me} Bonvin, cheffe du Service des sports et de M. Kanaan, conseiller administratif en charge.

Le président aimerait savoir s’il serait intéressant d’auditionner une association de sport cantonale, s’il en existe une.

Une commissaire estime qu’une fois l’audition du conseiller administratif et de la cheffe de service faite, il serait possible de leur demander qui seraient les personnes adéquates à auditionner.

Un commissaire fait savoir à la commission qu’il existe l’Association genevoise des sports (AGS) et que cela pourrait être une bonne option pour une éventuelle prochaine audition.

Les auditions de M^{me} Bonvin, cheffe du Service des sports et de M. Kanaan, conseiller administratif en charge, sont acceptées à l’unanimité de la commission.

Séance du 19 décembre 2019

Audition de M. Sami Kanaan, conseiller administratif en charge du département de la culture et du sport, accompagné de M^{mes} Sybille Bonvin, cheffe du Service des sports et Chiara Barberis, cheffe du Service Agenda 21

M. Kanaan souligne le fait qu’il y a une volonté politique forte du Conseil administratif au sujet de la motion et une bonne collaboration avec les services de M^{me} Salerno. A ce titre, M^{me} Chiara Barberis, cheffe du Service Agenda 21 Ville durable, est également présente.

M^{me} Barberis dit que la réflexion sur le genre et le sport ne date pas d’hier. Le sport et les loisirs sportifs ne sont ni sexistes ni discriminants, ils ne sont que le reflet de la société. La question du sexisme et des rapports de pouvoir est importante à thématiser, que ce soit dans la sphère publique, privée ou professionnelle. Le sport est un enjeu important pour la Ville de Genève qui a souhaité, dès 2014, thématiser la Semaine de l’égalité autour de la journée du 8 mars. Cela a donné lieu à une très belle campagne dans l’espace public autour du thème «Le sport n’a pas de genre». Une campagne et un clip avaient été imaginés. De multiples services de l’administration, ainsi que des associations qui sont toujours des partenaires extrêmement importants dans les campagnes qu’ils mènent, avaient également participé à cette action. De nombreuses tables rondes, des démonstrations de sport, une belle exposition sur des sportives romandes ainsi que la production d’une bibliographie qui oriente, donne des pistes de lecture

et offre différents supports au jeune public adulte ont été organisées. Un bel enthousiasme a été rencontré autour de ce sujet, ce qui a permis de se rendre compte qu'ils étaient parfois démunis pour savoir quel type de levier actionner pour essayer de travailler la question de l'égalité dans le sport.

Il y avait aussi un manque de données permettant d'objectiver les questions sur le sujet. Pour cette raison, en collaboration avec le Service des sports et les différents partenaires, la Ville avait souhaité lancer une enquête sur les pratiques sportives des femmes à Genève en 2016-2017. C'est sur la base de cette enquête que les motionnaires ont construit la motion qui nous occupe ce soir. Pour cette enquête, plus de 1600 réponses en ligne avaient été récoltées. De nombreux focus groupes et entretiens, tant avec des femmes sportives qu'avec des associations ou des professionnels du sport, avaient également été organisés. Les résultats ont permis de mettre en évidence un certain nombre de freins qui, parfois, empêchent la pratique sportive des femmes. Cela avait aussi permis d'établir 10 recommandations pour un plan d'action sur lequel, avec de nombreux services, ils ont travaillé depuis 2017. Ce plan d'action contient une structure de suivi, au sein de l'administration. Cette structure est composée d'un groupe de travail interdépartemental représentant les quatre départements impliqués, à savoir le Service des sports, le Service de la jeunesse, le Service Agenda 21 et le Service des écoles et institutions. En effet, c'est aussi dans les écoles et auprès du tout jeune public que la lutte contre les préjugés et la déconstruction des stéréotypes sont importantes. Un comité de pilotage qui regroupe les chefs de service de ces quatre départements a été mis en place, tout comme un comité d'expertes femmes ayant une grande connaissance du monde sportif. Ce plan d'action est donc mis à l'œuvre.

Il est important de revenir également sur la question de la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes qui se déploie en Ville de Genève de manière incrémentale. En février 2019, un plan d'action sur le sexisme et le harcèlement dans l'espace public a été lancé, et l'on sait aujourd'hui que l'un des freins qui empêchent l'accessibilité et la pratique du sport chez les femmes est lié à la manière dont elles se sentent dans l'espace public. Il y a donc des enjeux de sensibilisation, d'information et de formation des professionnels dans le monde du sport. Il y a à peu près un an maintenant, une campagne de budgétisation a été lancée. Celle-ci consiste à se demander comment les ressources de la Ville peuvent contribuer à réduire les inégalités et cibler les priorités. Aujourd'hui, quatre secteurs pilotes ont été identifiés pour une analyse de budgétisation sensible au genre, afin de mieux connaître la manière dont les finances sont attribuées. Si ces différents sujets peuvent paraître séparés, en réalité ils se recoupent puisqu'il s'agit des mêmes enjeux. La démarche genre et sport initiée en Ville de Genève a été pionnière en Suisse et elle a suscité beaucoup d'intérêt d'autres villes romandes. Lausanne, Neuchâtel ou Vevey ont demandé au Service des sports et à l'Agenda 21 de venir expliquer la démarche auprès de leur conseil communal.

M^{me} Bonvin dit que le Service des sports met en place ce qui a été pensé dans le plan directeur pour le concrétiser. Pour ce faire, plusieurs actions ont été menées. Premièrement, le forum sport et société a été organisé, en 2019, avec comme thématique le sport féminin et l'égalité hommes-femmes dans le sport. Un nombre important de personnes s'y est présenté et certains stéréotypes ont été bousculés. Durant les discussions, certaines personnes de la gent masculine se sont fait recadrer après des réflexions comme «un arbitre c'est un homme et pas une femme», grâce à des intervenants très pointus dans le domaine. Un soutien spécifique au sport féminin a été mis en place en 2019 qui consiste en la création d'un fonds de soutien au sport féminin. L'idée est de soutenir la mise en place d'activités sportives et de cours sur le lien parents-enfants, comme le yoga, la gym poussette ou des exercices de coordination. L'idée était la notion de partage familial. Le service s'est rendu compte, avec surprise, que les deux parents étaient présents à certaines de ces activités. Un programme de garderie sportive, dans le programme de reconstruction du stade du Bout-du-Monde, a également été imaginé. L'idée est de permettre à madame de pouvoir venir faire du sport à des heures qui lui conviennent; monsieur peut plus facilement aller faire du sport soit le matin de 7 h à 8 h, soit le soir dès 18 h. Beaucoup de femmes aimeraient faire du sport mais aussi pouvoir prendre leurs enfants avec elles. Ce type de programme marche extrêmement bien, dans les pays nordiques mais aussi en Hollande ou en Allemagne. Ils ont aussi mis en place une communauté de running pour affirmer la présence des sportifs dans la ville, car il est compliqué de s'appropriier l'espace public et ce n'est pas toujours évident de pouvoir courir lorsqu'il fait sombre. L'idée est donc de permettre à des sportifs de pouvoir aller courir ensemble et de se sentir en sécurité. Plusieurs activités ont été mises en avant, comme la fan zone pour la Coupe du monde féminine de football 2019, qui a été une vraie réussite, le tchoukball qui est un des sports mixtes les plus mis en avant, le tournoi international des Blackboys, dont le titre étonne car c'était un club de garçons à l'origine. La Ville de Genève a reçu de nombreux compliments, dont l'appel de la mission permanente thaïlandaise, pour son soutien, notamment au Genève Volley, au Star Hockey Club ou encore à l'équipe de rugby féminin.

M^{me} Barberis dit qu'une réflexion a été entamée sur les sports urbains, puisque ce sont des infrastructures sportives qui sont mises à disposition. Lors de la campagne de 2014, le skate-park avait été laissé aux filles, ce qui avait permis de constater qu'elles prenaient cet espace. Depuis, plusieurs actions skate-park ont été mises en place avec, en avril, une initiation pour tous et toutes autour du skate-park mais aussi la tenue d'un contest féminin des meilleures figures. Pour la première fois, le Service de la jeunesse a programmé un «check in bowl» qui consiste à utiliser l'espace du «bowl» de Plainpalais pour une manifestation féminine de rollers. Beaucoup d'efforts de communication ont été effectués autour de ces événements. Il était également important d'encadrer de façon adéquate les jeunes car le fait d'être encadré uniquement par des hommes empêche les filles

de se projeter dans des carrières. Deux femmes viennent donc d'être engagées pour rejoindre l'équipe des gardiens et gardiennes du skate-park de Plainpalais. De manière à être le plus objectif possible, des collectes de données sont organisées, depuis quelques mois, pour mieux connaître le taux de fréquentation du lieu selon le genre.

M^{me} Bonvin rappelle qu'il y a aussi la campagne «objectif zéro sexisme» qui lutte contre le sexisme et le harcèlement dans le sport en Ville de Genève. C'est aussi une réponse à l'engagement du plan d'action genre et sport dont l'idée est d'articuler l'objectif zéro sexisme dans notre ville. Nous savons que ça existe, que c'est quotidien, que ça en devient une banalité et qu'il faut que ça cesse.

M. Kanaan dit que le sport est vecteur d'une image positive avec de nombreux atouts pour la santé, le lien social et l'intégration notamment, mais qu'il faut aussi en reconnaître les limites et les côtés moins reluisants, par exemple les inégalités et les différentes formes d'excès. Ce n'était pas évident de convaincre certains secteurs de l'importance de la sensibilisation sur l'inégalité entre femmes et hommes, et de la lutte contre les discriminations. Il est donc essentiel de passer par la communication et le dialogue, afin de trouver des solutions et de développer des projets concrets.

Discussion

Un commissaire dit que l'on peut parler d'une présentation empreinte de militantisme féministe. Il lui semble qu'on a tendance à mettre sur le dos du machisme supposé des défauts de notre société que, par ailleurs, il ne nie pas. Il y a certes un déséquilibre hommes-femmes, mais il trouve qu'il y a une injustice dans le fait de dire que monsieur peut aller au sport, ce qui n'est pas toujours vrai. Dans un précédent emploi, par exemple, il se levait à 7 h le matin et terminait à 19 h 15. Plutôt que de placer ce sujet sous l'aspect discriminatoire et sexiste, il préférerait parler d'orientation, d'information et d'initiation au sport pour que les filles soient motivées à se lancer dans le domaine. Il se demande si l'Instruction publique ne pourrait pas jouer son rôle pour que les jeunes filles puissent entrer dans le domaine sportif d'une façon plus naturelle.

M. Kanaan dit que l'Instruction publique a un rôle fondamental à jouer. D'ailleurs, on peut se poser la question si on n'en demande pas trop à cette institution. Aujourd'hui, on attend d'elle qu'elle intervienne dans tous les domaines. Il y a aussi une action précoce au niveau de la petite enfance et même dans le parascolaire qui peut être faite. Les gens, dans le domaine du sport, y viennent par choix car personne n'est obligé d'en pratiquer. Cependant, 70% des subventions sportives allaient aux hommes car les grands sports d'équipe comme le football et le hockey sur glace sont encore majoritairement masculins. D'autres phénomènes sont plus complexes à gérer, comme le fait que certaines femmes

ont peur de courir seules, le soir dans la rue, ou ressentent différentes formes de discriminations, voire d'agressions, par exemple en raison de leur tenue ou de leur performance. Il faudra donc mener des campagnes actives de sensibilisation.

Une commissaire demande quels ont été les retours par rapport à l'évolution des mentalités. En ce qui concerne la crèche du Bout-du-Monde, elle voudrait connaître la limite d'âge des enfants accueillis et en savoir plus sur l'encadrement.

M^{me} Barberis répond qu'ils ont lancé, cette année, une formation avec les agent-e-s de la police municipale (APM) en définissant d'abord le cadre avec la responsable. Cette formation est donnée par une association appelée «Le 2^e observatoire» qui a construit le module de manière que cela colle à la réalité. Deux heures sont données et les retours sont satisfaisants.

M^{me} Bonvin répond qu'il est impossible de construire une crèche à la halte-garderie, à cause des nombreuses contraintes que cela engendre. L'idée n'est pas de juste poser l'enfant mais de développer avec lui des activités. Le centre sportif du Bout-du-Monde n'a pas encore été reconstruit, donc la crèche n'existe pas encore, mais ils sont partis sur une tranche d'âge de 4 à 10 ans car les plus petits demandent de trop grandes contraintes organisationnelles.

Un commissaire dit que les facteurs objectifs l'emportent à long terme sur la réalité et les facteurs subjectifs. Il demande comment cette enquête a été mise en place et s'ils ont mis à contribution uniquement des femmes ou également des hommes.

M. Kanaan dit que l'intention de cette étude était de faire un état des lieux à la fois budgétaire et factuel. Un bureau spécialisé l'a fait de manière méthodique pour avoir des données représentatives.

M^{me} Barberis ajoute qu'il y a aussi eu une enquête en ligne qui ciblait les femmes et posait des questions sur les freins que celles-ci pouvaient imaginer avoir pour leur pratique sportive.

Un commissaire dit que le plus intéressant aurait été d'avoir le vote d'hommes et de femmes car il aurait été important de savoir pourquoi certains jeunes arrêtent de faire du sport.

M. Kanaan dit qu'une première étude beaucoup plus globale sur les pratiques et les besoins dans le sport à Genève avait été réalisée en 2011 et était sortie en 2013. La pratique sportive augmente, en moyenne, avec une diversification des pratiques sportives car les gens aiment de plus en plus faire du sport de manière indépendante. Cependant, les études montrent qu'il y a un manque de pratique chez les adolescents et chez les jeunes femmes qu'il est encore difficile d'expliquer, mais qui pourrait être causé par la maternité pour les femmes.

M^{me} Bonvin dit qu'une étude doit également être menée auprès des adolescentes à partir de 13-14 ans, car celles-ci arrêtent leur pratique sportive pour des raisons difficiles à expliquer et qui ne sont pas uniquement causées par l'arrivée des menstruations. Il y a sûrement autre chose derrière. Ces mêmes jeunes femmes reviennent dans le milieu sportif vers 25 ans et ne veulent, souvent, plus intégrer de club car c'est très contraignant à cause de la gestion de leur vie de famille.

Un commissaire dit que les seniors sont aussi à prendre en compte car elles se débrouillent tout aussi bien.

M^{me} Bonvin suggère de consulter la page 12 du document fourni où il est indiqué que les femmes de plus de 50 ans ont augmenté leur pratique sportive entre 2008 et 2014. Les campagnes portent leurs fruits mais cela prend du temps.

Un commissaire demande s'il y a d'autres projets en cours impliquant les espaces publics genevois.

M^{me} Bonvin dit que le service est en train de mettre en place des activités et des espaces urbains à disposition pour s'entraîner, afin de s'approprier l'espace public car ce n'est pas dans les mœurs. La gym poussette est pratiquée en ville, ainsi que les cours de yoga à la Perle du lac. La course de l'Escalade est aussi un bon moyen pour les gens de s'approprier cet espace, ce qui n'est pas toujours évident.

Un commissaire dit qu'il a lu un rapport datant de 2017 qui disait que les femmes préféraient les endroits non mixtes. Il demande si les pratiques ont évolué et si les femmes préfèrent toujours les activités associatives ou plutôt les activités hors club.

M^{me} Bonvin dit que l'activité en club a fortement baissé. Les gens restent en club souvent à cause de leurs enfants mais, dès que les enfants quittent le club, les parents font de même. Il y a aussi eu la mode des fitness, mais ça n'a pas réellement eu de succès car les gens n'ont pas envie d'être dépendants d'une structure. Les femmes préfèrent de nos jours faire de la marche à Vessy ou à la Queue-d'Arve.

Un commissaire demande s'il a été envisagé d'élargir ce partenariat entre villes et départements au niveau cantonal car, en tant qu'ancien acteur de l'association sportive, il s'est rendu compte que la fréquentation a diminué drastiquement au fil des années.

M. Kanaan dit qu'ils ont des liens très étroits avec l'ensemble des associations et des clubs, notamment l'AGS. Tous s'entendent sur le fait que les gens sont totalement libres de pratiquer du sport déstructuré, mais ils ont tout de même besoin des clubs car il n'y aurait pas de formation ni de compétition sans eux.

M^{me} Bonvin dit que les clubs n'arrivent plus à absorber les demandes chez les enfants et beaucoup sont refusées car les infrastructures sont saturées. Il faut donc augmenter nos infrastructures pour répondre à la demande et donc voter des crédits de construction.

Une commissaire dit qu'il y a une étude menée par l'UNIL sur le manque d'intégration des jeunes filles dans le sport. Cette étude affirme que, lorsqu'une femme se lance dans la conquête d'un sport masculin, elle modifie profondément son rapport au corps qui se transforme en corps actif et remet en question la soumission à la domination masculine.

M^{me} Bonvin est d'accord avec ces propos.

La commissaire poursuit en demandant comment il a été imaginé d'intégrer le rapport à la violence, vu que la Ville de Genève a pour but de démasculiniser le sport.

M^{me} Bonvin dit qu'il y a deux types de violence. La violence physique, qui est quasiment éradiquée, mais aussi la violence sexuelle et morale. Il y a eu un reportage dans l'émission «Envoyé spécial», il y a de cela deux semaines, relatant le problème pour certains entraîneurs bénévoles français dont le casier judiciaire n'est pas recherché. Les grandes entités dirigeantes sportives sont, en majorité, masculines et beaucoup de femmes n'osent pas percer car il y a une telle hiérarchisation masculine qu'elles pensent qu'elles ne seront jamais à la hauteur. Certains sports ont cassé cette image comme le tennis.

Un commissaire demande si on a un chiffre global du taux d'activité ou de division de genre en moyenne genevoise sur l'ensemble de l'activité sportive.

M^{me} Bonvin dit que le service ne possède pas ce détail qui serait un travail de titan.

Le commissaire demande, ensuite, si ce ne serait pas plus judicieux d'être proactif et d'atteindre un certain quota, passant de 70% d'hommes et 30% de femmes à 65% d'hommes et 35% de femmes.

M. Kanaan dit que c'est dans les plans. Le Conseil municipal avait voté 400 000 francs de subventions l'année passée. L'enjeu des quotas est cependant assez complexe et lourd de conséquences.

Séance du 23 janvier 2020

Discussion et vote

Un commissaire dit qu'il s'agit d'une motion qui souhaite promouvoir la pratique sportive des femmes alors même que M. Kanaan propose déjà de mettre

200 000 francs au budget, ce qui va dans la même direction. La commission ne serait donc pas obligée d'accepter la motion.

Un commissaire ne comprend pas la motion et est d'accord avec ce qui vient d'être mentionné. Il ne voit pas la valeur ajoutée de cette motion et ne pense pas qu'il soit nécessaire de la voter, étant donné que l'incitation se fait à travers le budget.

Un commissaire ajoute que, pour les membres du Parti socialiste, il serait important de voter cette motion, car elle est d'actualité en ce qui concerne les pratiques sportives des femmes qui sont discriminées dans tous les domaines. La Ville de Genève doit jouer un rôle important pour promouvoir leurs pratiques sportives. M. Kanaan est allé dans ce sens, mais ce n'est encore qu'une goutte dans la mer et il est possible d'aller plus loin.

Un commissaire n'est pas d'accord avec le mot discrimination, qu'il pense arbitraire. Le football, par exemple, était très masculinisé mais, maintenant que les femmes y jouent, cela fait un remue-ménage à cause des vestiaires et des terrains à libérer. Il pense qu'il s'agit donc d'un problème d'organisation, et non pas d'un problème de racisme ou d'antiféminisme et qu'il ne s'agit pas de discrimination. Il faudrait plutôt revoir les horaires et les vestiaires.

La commission procède au vote de la motion M-1332, qui est refusée par 6 non (1 PDC, 3 PLR, 1 UDC, 1 MCG) contre 4 oui (3 S, 1 Ve) et 1 abstention (MCG).